



FERMETURE TEMPORAIRE DE DISNEYLAND PARIS A PARTIR DU 29 OCTOBRE AU SOIR
DOCUMENT RÉSERVÉ A L'UTILISATION DE NOS PARTENAIRES CSE/CIE ET COLLECTIVITÉS

fermeture temporaire

Suite aux dernières mesures prises par les autorités françaises,
Disneyland Paris est fermé depuis le 29 octobre 2020 au soir.

En prévision des vacances de Noël, les réservations restent ouvertes pour des séjours du 19 décembre 2020 au 3 janvier 2021. Nous espérons être ouverts pendant cette période, si les conditions sont réunies et les décisions gouvernementales le permettent.

Disneyland Paris sera fermé du 4 janvier 2021 au 12 février 2021 inclus.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé et vous demandons de consulter régulièrement les dernières évolutions sur notre site DisneylandParis.com

Si vous avez des réservations pour vos clients pendant les périodes indiquées ci-dessus, vous trouverez la mise à jour de nos conditions commerciales dans ce document.

Nous vous remercions de votre fidélité et de votre compréhension pendant cette période difficile.

BILLETS NON DATÉS CSE (VALABLES 12 MOIS)

CONDITIONS POUR DES BILLETS DÉJÀ ACHETÉS

Billets physiques			
	Expiration écrite sur les billets du 13 février 2020 au 14 mars 2020	Expiration écrite sur les billets du 15 mars 2020 au 31 mars 2021	Expiration écrite sur les billets à partir du 1 ^{er} avril 2021
Validité du billet	Ne sont plus valables	Prolongation au 31 mars 2021	Pas de prolongation, la date d'expiration est toujours valide
Reprise sous forme d'avoir	Oui hormis 20 premiers billets (CGV)	Oui	Non
Eligibilité à un échange	Non	Oui, reproduction avec date de validité au 31 mars 21	Non
Process	Retour via Business Operations ⁽¹⁾	Retour via Business Operations ⁽¹⁾	Non concerné
Date butoir	15 août 2020	30 avril 2021	Non concerné

E-billets			
	Expiration écrite sur les billets du 13 février 2020 au 14 mars 2020	Expiration écrite sur les billets du 15 mars 2020 au 31 mars 2021	Expiration écrite sur les billets à partir du 1 ^{er} avril 2021
Validité du billet	Non valable	Prolongation au 31 mars 2021	Pas de prolongation, la date d'expiration est toujours valide
Reprise sous forme d'avoir	Non concerné	Non concerné	Non concerné



À NOTER CONCERNANT LES E-BILLETS QU'ILS DOIVENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉS ET IMPRIMÉS
AVANT LEUR DATE D'EXPIRATION

⁽¹⁾ Billets à retourner à l'adresse suivante : Disneyland Paris - Finance - Retour Billetterie Groupes - Business-Operations -RGB - Bâtiment Robin Hood - BP 100 -77777 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 04.

BILLETS DATÉS CSE

CONDITIONS POUR DES BILLETS DÉJÀ ACHETÉS

VISITES PRÉVUES ENTRE LE 30 OCTOBRE
ET LE 18 DÉCEMBRE 2020 ET ENTRE
LE 4 JANVIER ET LE 12 FÉVRIER 2021 INCLUS

= 2 CHOIX POSSIBLES

VISITES ENTRE LE 19 DÉCEMBRE 2020
ET LE 3 JANVIER 2021 INCLUS ET À PARTIR
DU 13 FÉVRIER 2021

= RÉSERVATION CONFIRMÉE

Remboursements ⁽¹⁾	Reporter ⁽²⁾
Remboursement ⁽¹⁾ du montant versé initialement	Selon disponibilité, pour une visite jusqu'au 30 juin 2021

(1) Remboursement d'un montant équivalent à la somme déjà versée.

(2) Vous pouvez opter, avant le 24 novembre, pour un report de visite selon disponibilité, jusqu'au 30 juin 2021, pour une date équivalente au calendrier de visite de la réservation initiale.

OFFRES PROMOTIONNELLES PÉRIODIQUES CSE

CONDITIONS POUR DES BILLETS DÉJÀ ACHETÉS

	E-billets	Billets Physiques
Offre spéciale Hiver (validité initiale du 6 janvier au 1^{er} avril 2020)		
Validité du billet	Prolongation au 31 mars 2021	Prolongation au 31 mars 2021
Remboursement sous forme d'avoir et plafond	Non applicable	Oui / 100% de la commande que ce soit partiel ou total
Date limite des retours	Non applicable	30 septembre 2020
Process	Prolongation automatique en système	Retour via Business Operations ⁽¹⁾

	E-billets	Billets Physiques
Offre spéciale Billet semaine 1 jour / 2 parcs (validité du 17 novembre 2020 au 19 mars 2021)		
Validité du billet		19 mars 2021
Remboursement sous forme d'avoir		Oui, 100% de reprise sans minimum
Date limite des retours		29 janvier 2021
Process		Retour via Business Operations ⁽¹⁾



À NOTER CONCERNANT LES E-BILLETS QU'ILS DOIVENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉS ET IMPRIMÉS AVANT LEUR DATE D'EXPIRATION

⁽¹⁾ Billets à retourner à l'adresse suivante : Disneyland Paris - Finance - Retour Billetterie Groupes - Business - Operations - RGB - Bâtiment Robin Hood - BP 100 - 77777 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 04.

SÉJOURS GROUPES

ARRIVÉES PRÉVUES ENTRE LE 30 OCTOBRE
ET LE 18 DÉCEMBRE 2020 ET ENTRE
LE 4 JANVIER ET LE 12 FÉVRIER 2021 INCLUS

= 2 CHOIX POSSIBLES

ARRIVÉES ENTRE LE 19 DECEMBRE 2020
ET LE 3 JANVIER 2021 INCLUS ET À PARTIR
DU 13 FÉVRIER 2021

= RÉSERVATION CONFIRMÉE

Annuler sans frais ⁽³⁾	Reporter ⁽²⁾
Remboursement ⁽¹⁾ du montant versé initialement	Le montant prépayé sera transféré sur leur nouvelle réservation ⁽²⁾

(1) Annulation sans frais, remboursement d'un montant équivalent à la somme déjà versée pour la réservation.

(2) Remboursement de la différence si le montant de la nouvelle réservation est inférieur à la réservation initiale. Le client devra payer la différence si le montant de la nouvelle réservation est supérieur à la réservation initiale.

(3) Hors frais d'assurances conformément aux conditions générales de réservation.

PASS ANNUELS

CONDITIONS POUR DES PASS ANNUELS DÉJÀ ACHETÉS

Pass Annuel Définitif

En cours de validité ou expirant pendant
la période de fermeture des Parcs Disney®



Extension de la date de validité

Prolongé automatiquement du nombre de jours de
fermeture des parcs à partir de la date d'expiration

Pass Annuel Temporaire (contremarque)

En cours de validité ou expirant pendant
la période de fermeture des Parcs Disney®



Extension de la date de validité

Tous les Pass Annuels temporaires qui expirent entre
le 30 octobre 2020 et le 12 février 2021 inclus seront
automatiquement prolongés jusqu'au 31 mars 2021

Aussi, enregistrez votre Pass Annuel pour réserver votre accès pour la
ou les dates de visite souhaitées sur notre plateforme de réservation dédiée :

<https://www.disneylandparis.com/fr-fr/enregistrement-billets/>



LES PASS ANNUELS TEMPORAIRES DOIVENT ÊTRE TÉLÉCHARGÉS ET IMPRIMÉS AVANT LEUR DATE D'EXPIRATION INITIALE



SERVICE RÉSERVATIONS
01 60 30 30 00
dlp.grp@disneylandparis.com

SERVICE COMMERCIAL
01 64 74 51 00
dlp.service.commercial@disney.com

Disneylands Paris - Business Operarions
Bâtiment Robin Hood - BP 100
77777 Marne la Vallée Cedex 04

Retrouvez toutes les informations dédiées sur le site : collectivite.disneylandparis.com/fr-fr/



INFORMATIONS
DESTINÉES À VOS
COLLABORATEURS

CONDITIONS D'UTILISATION DE VOTRE offre spéciale hiver 2020

J'ai en ma possession un billet offre spéciale hiver 2020
(billet à 53€ tarif unique valable du 6 janvier au 1^{er} avril 2020, dont la validité a été étendue jusqu'au 5 novembre 2020).
Je n'ai pas pu l'utiliser avant la fermeture des parcs le 29 octobre 2020 au soir. Que puis-je faire ?

Si votre billet n'a pas été utilisé, sachez que **sa validité est étendue jusqu'au 31 mars 2021**.
La prolongation est faite automatiquement dans nos systèmes, vous n'avez pas de démarche
à faire si ce n'est l'enregistrement recommandé de votre visite sur notre plateforme.
Présentez-vous directement à l'entrée des Parcs avec votre billet en vous inscrivant au préalable
sur la plateforme d'enregistrement (recommandé).

À noter : les e-billets doivent être téléchargés et imprimés avant leur date d'expiration.



PENSEZ À VOUS
ENREGISTRER !

Réservez la ou les dates de visite souhaitées
sur notre plateforme de réservation pour garantir
votre accès aux parcs :

<https://www.disneylandparis.com/fr-fr/enregistrement-billets>

NOS PRINCIPALES MESURES D'**hygiène** ET DE **sécurité**



Capacité limitée
et **nouveau système
de réservation**



Port du
masque
obligatoire



Respect de la
distanciation
physique



Distributeurs
de **Gel
Hydroalcoolique**





INFORMATIONS
DESTINÉES À VOS
COLLABORATEURS

CONDITIONS D'UTILISATION DE VOTRE *billet semaine 1 jour / 2 parcs*

J'ai en ma possession un billet semaine 1 jour / 2 parcs
(billet à 52€ tarif unique valable du 17 novembre 2020 au 19 mars 2021).
Je n'ai pas pu l'utiliser compte tenu de la fermeture des Parcs. Que puis-je faire?

Nous vous remboursions vos billets. Pour cela, veuillez renvoyer vos billets à l'adresse suivante :
Disneyland Paris - Finance - Retour Billetterie Groupes - Business-Operations - RGB - Bâtiment Robin Hood - BP 100 -
77777 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 04. Demande à formuler au plus tard le 15 avril 2021.

Si vous souhaitez conserver votre billet, il sera valable entre le 8 et le 12 mars 2021 et entre le 15 et le 19 mars 2021.



PENSEZ À VOUS
ENREGISTRER !

Réservez la ou les dates de visite souhaitées
sur notre plateforme de réservation pour garantir
votre accès aux parcs :

<https://www.disneylandparis.com/fr-fr/enregistrement-billets>

NOS PRINCIPALES MESURES D'*hygiène* ET DE *sécurité*



Capacité limitée
et nouveau système
de réservation



Port du
masque
obligatoire



Respect de la
distanciation
physique



Distributeurs
de Gel
Hydroalcoolique





INFORMATIONS
DESTINÉES À VOS
COLLABORATEURS

CONDITIONS D'UTILISATION DE VOTRE *billet non daté*

J'ai en ma possession un billet non daté acheté avant le 1^{er} avril 2020.

Je n'ai pas pu l'utiliser avant la fermeture des parcs le 29 octobre au soir. Que puis-je faire ?

Si votre billet (billet physique ou e-ticket) n'a pas été utilisé, **sa validité est prolongée jusqu'au 31 mars 2021.**

La prolongation est faite automatiquement dans nos systèmes, vous n'avez pas de démarche à faire
si ce n'est l'enregistrement recommandé de votre visite sur notre plateforme.

Présentez-vous directement à l'entrée des Parcs avec votre billet en vous inscrivant au préalable sur la plateforme d'enregistrement (recommandé).

J'ai en ma possession un billet non daté acheté à partir du 1^{er} avril 2020.

Je n'ai pas pu l'utiliser avant la fermeture des parcs le 29 octobre au soir. Que puis-je faire ?

Si votre billet (billet physique ou e-ticket) n'a pas été utilisé,
sa validité de 12 mois à compter de sa date de production est maintenue à l'identique.

À noter : les e-billets doivent être téléchargés et imprimés avant leur date d'expiration.



PENSEZ À VOUS
ENREGISTRER !

Réservez la ou les dates de visite souhaitées
sur notre plateforme de réservation pour garantir
votre accès aux parcs :

<https://www.disneylandparis.com/fr-fr/enregistrement-billets>

NOS PRINCIPALES MESURES D'**hygiène** ET DE **sécurité**



Capacité limitée
et **nouveau système**
de réservation



Port du
masque
obligatoire



Respect de la
distanciation
physique



Distributeurs
de **Gel**
Hydroalcoolique





INFORMATIONS
DESTINÉES À VOS
COLLABORATEURS

CONDITIONS D'UTILISATION DE VOTRE *Pass Annuel*

**J'ai un Pass Annuel en cours de validité (ou qui a expiré pendant la période de fermeture),
que proposez vous pour compenser la période de fermeture des Parcs ?**

La durée de validité de votre Pass Annuel ainsi que ses avantages (selon le type de Pass Annuel) seront prolongés du nombre de jours de fermeture temporaire des Parcs, à compter de la date de fin de validité de votre Pass Annuel. Prolongation effectuée automatiquement dans nos systèmes.

**J'ai un Pass Annuel temporaire (contremarque) qui va expirer pendant la période de fermeture des Parcs.
Comment puis-je le transformer en Pass Annuel définitif ?**

Si vous avez acheté votre Pass Annuel temporaire (contremarque), vous devez télécharger cette contremarque avant la date d'expiration initiale. Tous les Pass Annuels temporaires qui expirent entre le 30 octobre 2020 et le 12 février 2021 inclus seront automatiquement prolongés jusqu'au 31 mars 2021.

Je souhaite acheter un Pass Annuel pendant la période de fermeture, comment faire ?

Les ventes de Pass Annuels sont actuellement interrompues. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet pour connaître la date de réouverture des ventes de Pass Annuels.



**PENSEZ À VOUS
ENREGISTRER !**

Réservez la ou les dates de visite souhaitées sur notre plateforme de réservation pour garantir votre accès aux parcs :

<https://www.disneylandparis.com/fr-fr/enregistrement-billets>

NOS PRINCIPALES MESURES D'*hygiène* ET DE *sécurité*



Capacité limitée
et **nouveau système
de réservation**



Port du
masque
obligatoire



Respect de la
distanciation
physique



Distributeurs
de **Gel
Hydroalcoolique**

